



PRATIQUE, PRÉVENTION, SENIORS

PLAN CANICULE : UN ÉTÉ SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Le réseau de veille du CCAS est activé pour accompagner nos aînés isolés

Publié le 15 juillet 2024



Cet été, deux jeunes en service civique participent au dispositif.

Comme Claude, ils sont 20 bénévoles à participer au dispositif anti- canicule du CCAS. Leur mission : prévenir l'isolement des 300 personnes vulnérables inscrites sur le registre communal de veille sociale. 100 visites à domicile sont prévues et plus de 2000 appels téléphoniques pour garder un lien fort avec les personnes isolées. Le dispositif est actif jusqu'au 15 septembre.

Claude, bénévole de longue date, prend soin de trois dames âgées de 91 à 94 ans : « Je leur apporte le kit fraîcheur de la municipalité et leur rappelle de bien s'hydrater car les personnes âgées perdent souvent la sensation de soif. Je leur rends régulièrement visite pour les promener aux heures les plus fraîches ».

En été, le dispositif de veille peut s'intensifier selon les niveaux d'alerte canicule : mobilisation des 70 agents bénévoles du CCAS, distribution de kits fraîcheur comprenant petite glacière, brumisateur d'eau rechargeable, éventail et crème solaire.

Les lieux climatisés, comme les résidences-autonomies, ouvrent leurs portes aux personnes fragiles. Des ventilateurs sont mis à disposition. Un flyer rappelant les bons comportements à adopter face aux épisodes de fortes chaleurs a été illustré par des enfants des centres de loisirs Laval, Georges Roux, Guynemer, Fontonne et Musso.

Attention renforcée

Une attention renforcée est accordée aux personnes bénéficiant de services de maintien à domicile, aux résidents des logements-foyers ou des Ehpad. Les services d'urgence du Centre Hospitalier d'Antibes collaborent étroitement avec le CCAS dans cette démarche. Une action de sensibilisation et de surveillance est également menée auprès des personnes sans domicile stable pour lesquelles le restaurant social reste ouvert tout l'été.

Un kit canicule est distribué lors des maraudes ou lors des venues à l'accueil de jour au 67 av. du 11-Novembre. La maraude sociale du CCAS intervient en collaboration, avec la Protection Civile Urbaine d'Antibes et la Croix Rouge.

Infos +

Cellule de veille CCAS : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h -

Tél : 04 92 913 913

Canicule info service : 0 800 06 66 66



HÔTEL DE VILLE D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS

24 Cours Masséna,
06600 Antibes